

Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du mardi 11 décembre 2018

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 8 novembre 2018.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil approuve les modifications budgétaires proposées.

Le conseil municipal approuve le programme des travaux d'exploitation, et des travaux patrimoniaux et d'accueil du public relatifs à la forêt communale de Westhoffen, au titre de l'exercice 2019. Il approuve l'état prévisionnel des coupes établi par l'ONF, dont les recettes nettes HT sont estimées à 373.790 € et vote les crédits correspondants à ces programmes, conformément au budget prévisionnel établi par l'ONF pour 2019 : 142.808 € HT de frais totaux d'exploitation / 41.094 € HT pour les travaux patrimoniaux.

Le conseil décide de fixer le prix du lot de bois d'affouage et de bois de service à 144 € pour 2019 soit 48 € le stère.

Le conseil municipal approuve l'avant projet définitif des travaux de rénovation de la salle multiculturelle pour un montant total de travaux de 344.450,50 € HT et demande l'aide la Région et du Département pour la réalisation de ce projet.

Le conseil municipal approuve l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec TRUMPPF Architecte pour les travaux de rénovation de la salle multiculturelle. Forfait définitif de rémunération : 30.828,32 € HT.

Le conseil municipal approuve l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec TRUMPPF Architecte pour les travaux de construction d'un atelier municipal avec panneaux photovoltaïques. Forfait définitif de rémunération : 59.673,75 € HT.

Le conseil municipal demande l'aide de la Région pour la réalisation des travaux de construction d'un atelier municipal. Une partie du bâtiment sera utilisé comme hall de stockage pour le matériel associatif volumineux.

Le Conseil décide de réaliser les travaux de création de deux courts de tennis et demande l'aide de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux et de la Région pour la réalisation de ces travaux. Le montant des travaux est estimé à 61.184,00 € HT.

Le conseil autorise le maire à souscrire un avenant d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2016-2019 auprès de l'assureur AXA et le courtier YVELIN.

Le conseil accepte le montant définitif des attributions compensatoires pour l'année 2018, d'un montant de 54.413,00 €, versées par la communauté de communes de la Mossig et du Vignoble à la commune de WESTHOFFEN.

Le Maire informe le conseil que la réunion de création du comité de ligne concernant le TSPO aura lieu le 15 janvier à 20h à la salle prévôtal de Wasselonne. Toute personne intéressée est invitée à participer à cette réunion.

Sylvia MARTIN remercie les conseillers municipaux pour leur aide à l'occasion de la fête de Noël de l'Âge d'Or.

Le conseil est informé que le club d'Aïkido organisera une manifestation le 6 avril 2019 pour fêter ses 20 ans.